

# Bref

## LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

### De l'enseignement supérieur au marché du travail

Souvent d'origine sociale défavorisée, les jeunes issus de l'immigration sont proportionnellement moins nombreux que les autres à poursuivre leurs études après le baccalauréat. Même lorsque tel est le cas, leur passage par l'enseignement supérieur ne parvient pas toujours à gommer le poids de leur origine, en particulier lorsqu'ils sont issus de l'immigration nord-africaine. Plus souvent confrontés au chômage, à la précarité de l'emploi, les jeunes d'origine maghrébine, et notamment les jeunes femmes, ont en effet plus de difficultés à entrer dans la vie active. Pour accéder à leur premier emploi, ils ont fréquemment recours à l'intérim, au travail saisonnier ou à des mesures publiques d'aide à l'emploi.

Près de 370 000 jeunes sont entrés sur le marché du travail en 1998 après avoir fait des études supérieures. 17 500 d'entre d'eux étaient originaires, par leurs parents, du Maghreb, et 16 500 d'Europe du Sud. Descendants des deux groupes de migrants les plus importants dans la société française, ils font partie des jeunes issus de l'immigration les plus représentés dans l'enseignement supérieur. D'une origine sociale nettement plus populaire et défavorisée que leurs pairs ayant des parents français, leur passage par l'enseignement supérieur parvient-il à éliminer les effets de leur ascendance lors de l'entrée dans la vie professionnelle ? La question mérite d'être posée car, avant même d'entrer dans la vie active, ces enfants de la démocratisation scolaire suivent généralement des parcours de formation différents de ceux des autres jeunes, qui laissent entrevoir toutes les difficultés auxquelles ils seront confrontés sur le marché du travail. Elle se justifie d'autant plus qu'il est fréquemment admis qu'existent à l'embauche, et plus généralement dans le monde du travail, de nombreux phénomènes de discrimination, notamment envers les personnes issues de l'immigration maghrébine.

#### Des caractéristiques sociales et scolaires contrastées selon le pays de naissance des parents

Sur l'ensemble des jeunes qui ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur, près de 25 % n'y ont pas obtenu de diplôme. Cette proportion est de 29 % pour les jeunes originaires d'Europe du Sud alors qu'elle atteint 46 % pour ceux issus de l'immigration maghrébine. Ces écarts sont étroitement corrélés au parcours scolaire et, pour un grand nombre de jeunes, à des conditions sociales et familiales moins favorables.

Les enfants de l'immigration d'Afrique du Nord sont en effet nettement plus nombreux à avoir passé leur baccalauréat avec retard ou à avoir obtenu un baccalauréat technologique. Par ailleurs, la plupart d'entre eux sortent de l'université, généralement de disciplines juridiques, économiques, littéraires ou de sciences humaines, alors que la moitié des jeunes originaires d'Europe du Sud ou français d'origine ont fréquenté d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Toutefois, même dans ces établissements, les spécialités suivies par les jeunes diffèrent selon le pays de naissance des parents.

Les écarts sociaux, liés aux origines nationales, sont également très nets parmi les jeunes qui ont poursuivi leurs études après le baccalauréat. Ceux issus de l'immigration sont plus nombreux à avoir un père ouvrier. Mais plus que les autres, les jeunes originaires du Maghreb ont une famille confrontée à la précarité sociale : les pères sont plus fréquemment au chômage ou inactifs, mais aussi plus souvent décédés ; les mères sont très souvent en situation d'inactivité professionnelle. Les différences de situation sociale et économique des parents (cf. graphique page 2), qui de façon générale ont un effet important sur l'insertion professionnelle, expliquent sans doute pour une large part les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes d'origine maghrébine lorsqu'ils entrent dans la vie active.

Enfin, autre différence majeure, à chaque niveau de sortie de l'enseignement supérieur, les jeunes femmes originaires d'Afrique du Nord sont plus nombreuses que leurs homologues masculins, y compris au niveau du troisième cycle, alors que les jeunes femmes d'origine française ou sud-européenne ne sont pas majoritaires à ce dernier niveau. ●●●

### L'origine étrangère :

Sur la base des données de l'enquête « Génération 98 » (cf. encadré page 4), sont considérés comme d'origine étrangère les jeunes dont au moins l'un des deux parents est né dans un pays étranger et n'a pas été déclaré « français de naissance ».

• Les jeunes **originaires d'Europe du Sud** ont un parent né en **Espagne**, au **Portugal** ou en **Italie**.

• Ceux **originaires du Maghreb** ont un parent né en **Algérie**, au **Maroc** ou en **Tunisie**.

Dans le cas où un jeune a un parent né en Europe du Sud et l'autre au Maghreb, il est considéré ici comme originaire du Maghreb.

• Enfin, les jeunes **français d'origine** ont leurs **deux parents nés en France** ou déclarés « français de naissance ».

## Les jeunes d'origine maghrébine : une insertion plus souvent marquée par le chômage...

Ces différences sociodémographiques et de parcours scolaires sont à l'origine de trajectoires d'insertion très contrastées qui confirment la nature disparate de la catégorie des personnes considérées comme étant « issues de l'immigration ». Au sortir de l'enseignement supérieur, les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes d'origine sud-européenne ne diffèrent qu'assez peu de celles des jeunes d'origine française. En revanche, elles sont plus difficiles pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine (cf. tableau page ci-contre).

Ces derniers doivent attendre en moyenne 4 mois avant d'accéder à leur premier emploi, contre 3,4 mois pour les jeunes originaires du sud de l'Europe et 3,3 mois pour ceux originaires de France. Ces écarts sont faibles mais ils masquent une dispersion plus forte du temps d'insertion parmi les jeunes originaires d'Afrique du Nord : près de 10 % d'entre eux ont passé plus d'une année à rechercher leur premier emploi, contre 6 % pour les jeunes originaires d'Europe du Sud ou de France.

Le taux de chômage des jeunes diminue au cours des trois premières années de vie active. Au fil du temps, il reste néanmoins toujours plus élevé chez les jeunes d'origine maghrébine, quel que soit le niveau de formation. Par ailleurs, au sein de ce groupe, les jeunes femmes, largement majoritaires, sont plus touchées par le chômage que les hommes, alors que tel n'est pas le cas pour les jeunes femmes d'origine sud-européenne.

Plus nombreux à être confrontés au chômage, les jeunes originaires d'Afrique du Nord passent également plus de temps à la recherche d'un emploi. Ceux qui ont connu le chômage ont passé au total 9,6 mois dans cette situation durant leurs trois premières années de vie active, contre 7,5 mois pour les jeunes d'origine française et moins encore (7,1 mois) pour ceux originaires d'Europe du Sud. L'écart entre jeunes issus de l'immigration, maghrébine d'une part et sud-européenne d'autre part, observable quel que soit le niveau de diplôme, peut se lire comme l'effet de discriminations ethniques sur le marché du travail

pratiquées notamment au cours des procédures d'embauche.

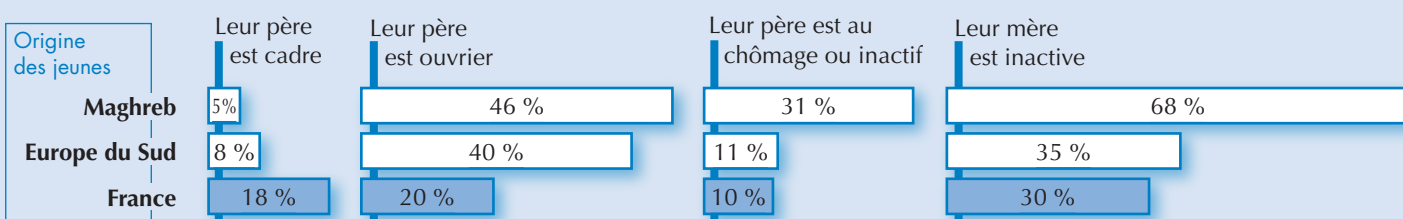
Par ailleurs, si les jeunes femmes sont systématiquement plus exposées au chômage que les hommes, c'est au sein de la population originaire du Maghreb que les différences entre sexes sont les plus marquées. 15 % des jeunes femmes issues de l'immigration nord-africaine ont recherché un emploi pendant plus d'un an au cours de leurs trois premières années de vie active, contre 10 % de leurs homologues masculins. Une origine maghrébine semble donc renforcer les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées sur le marché du travail.

Pour l'ensemble des jeunes, le niveau de diplôme atténué ou augmente, selon les cas, la durée de recherche d'emploi. Ainsi, les titulaires d'un BTS ou d'un DUT sont moins exposés au chômage que les jeunes ayant au minimum un diplôme de niveau bac+3. En revanche, n'avoir d'autre diplôme que le baccalauréat maximise la durée de recherche d'emploi. Ceci joue en défaveur des jeunes originaires d'Afrique du Nord qui sont, en proportion, nettement plus nombreux dans cette situation au sortir de l'enseignement supérieur.

### ... et par des emplois précaires

Les contrats temporaires sont le lot commun des jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur, avec ou sans diplôme, lorsqu'ils accèdent à leur premier emploi. Mais là encore, tous n'ont pas le même risque d'être exposés à la précarité : CDD (contrats à durée déterminée), missions d'intérim, emplois aidés... représentent 61 % des premiers emplois pour les jeunes originaires de France, 66 % pour ceux issus de l'immigration sud-européenne et 70 % pour ceux originaires du Maghreb. Par ailleurs, si environ un tiers des jeunes, quelle que soit leur origine, accèdent à l'emploi par un CDD, ceux issus de l'immigration nord-africaine se différencient de leurs homologues d'origine française ou sud-européenne par la prépondérance des formes d'emploi les plus précaires, tel l'intérim ou le travail saisonnier, et des mesures publiques pour l'emploi. Ces deux formes d'emploi représentent 41 % des premiers emplois des jeunes d'origine maghrébine, contre respectivement 33 % et 26 % pour les jeunes d'origine sud-européenne et française.

### Situation professionnelle des parents lorsque les jeunes sont sortis du système éducatif



Champ : jeunes sortis du système éducatif en 1998.  
Source : enquête Génération 98, Céreq, 2004.

## ■ Parcours d'insertion des jeunes issus de l'immigration, en quelques indicateurs

### Premier emploi

### Déroulement des trois premières années de vie active

Origine des jeunes	• Niveau de diplôme	Premier emploi				Déroulement des trois premières années de vie active						Effectifs estimés
		Temps moyen d'accès	Accès long à un emploi court*	À temps partiel	Intérim	Temps moyen passé en recherche d'emploi	Temps moyen passé en recherche d'emploi pour les chômeurs**	Ils n'ont jamais été au chômage	Ils ont passé plus d'un an au chômage	Il ont occupé un emploi aidé		
		En mois	En %	En %	En %	En mois	En mois	En %	En %	En %	En %	
<b>Maghreb</b>	Bac+3 ou plus	3,9	12	19	7	4,5	9,8	54	13	13	13	4 425
	Bac+2	3,5	15	15	21	3,3	7,4	56	8	18	18	5 012
	Bac	4,4	20	29	23	5,5	10,7	49	16	30	30	8 126
	<i>Ensemble</i>	<i>4,0</i>	<i>17</i>	<i>27</i>	<i>19</i>	<i>4,6</i>	<i>9,6</i>	<i>52</i>	<i>13</i>	<i>23</i>	<i>23</i>	<i>17 563</i>
<b>Europe du Sud</b>	Bac+3 ou plus	3,5	15	25	7	2,9	7,9	63	7	12	12	5 733
	Bac+2	2,7	16	18	29	2,4	5,4	56	5	11	11	5 971
	Bac	4,0	16	27	26	3,9	8,4	54	10	22	22	4 753
	<i>Ensemble</i>	<i>3,4</i>	<i>16</i>	<i>23</i>	<i>21</i>	<i>3</i>	<i>7,1</i>	<i>58</i>	<i>7</i>	<i>14</i>	<i>14</i>	<i>16 457</i>
<b>France</b>	Bac+3 ou plus	3,4	13	18	7	3,1	7,8	61	8	9	9	122 079
	Bac+2	2,7	13	13	18	2,7	6,4	58	5	12	12	122 650
	Bac	4,1	17	25	19	4,1	8,9	55	11	24	24	73 914
	<i>Ensemble</i>	<i>3,3</i>	<i>14</i>	<i>18</i>	<i>14</i>	<i>3,1</i>	<i>7,5</i>	<i>58</i>	<i>8</i>	<i>14</i>	<i>14</i>	<i>318 643</i>
	• Sexe											
<b>Maghreb</b>	Femmes	4,8	19	27	14	5,2	10,1	48	15	26	26	10 358
	Hommes	2,9	13	16	26	3,7	8,7	57	10	18	18	7 205
<b>Europe du Sud</b>	Femmes	3,7	16	31	13	3,3	7,4	56	8	17	17	9 324
	Hommes	2,9	15	12	31	2,7	6,6	60	6	11	11	7 133
<b>France</b>	Femmes	3,5	14	23	10	3,5	7,9	55	9	16	16	172 897
	Hommes	3,0	13	11	18	2,7	7,1	62	6	11	11	145 746

\* Accès en plus de trois mois, à un emploi de moins d'un an.

\*\* Chômeurs : jeunes ayant traversé au moins une période de chômage au cours de leurs trois années de vie active.

Champ : jeunes sortis du système éducatif en 1998.

Source : enquête Génération 98, Céreq, 2004.

Les dispositifs d'aide à l'emploi constituent un véritable mode d'insertion pour les jeunes originaires du Maghreb. Notamment pour ceux qui sont sortis de l'enseignement supérieur sans y obtenir de diplôme : 17 % d'entre eux y ont eu recours pour accéder à leur premier emploi (contre 13 % pour leurs pairs d'une origine autre). Parmi ces mesures, les emplois-jeunes occupent une place prépondérante. Les jeunes originaires du Maghreb recrutés dans le cadre du dispositif « Nouveaux services-Emplois jeunes » ont, pour la majorité (59 %), occupé des postes d'aides-éducateurs dans l'Éducation nationale. Mais, même si les emplois-jeunes étaient fondés sur le principe de la professionnalisation dans l'emploi et impliquaient une stabilisation sur le moyen terme (5 ans), ils n'ouvraient pas toujours les mêmes possibilités que les contrats de qualification d'acquérir une expérience professionnelle reconnue et sanctionnée par un titre ou un diplôme. Or, parmi les jeunes originaires du Maghreb qui ont accédé aux mesures pour l'emploi, peu nombreux sont ceux qui ont bénéficié d'un contrat de qualification.

Les différentes mesures pour l'emploi sont perçues par ces jeunes, d'origine populaire pour la plupart, comme un moyen d'accumuler de l'expérience professionnelle et de pallier l'inexistence de réseaux d'accès à l'emploi. Cette absence de capital

social est particulièrement préjudiciable aux jeunes originaires du Maghreb dont les parents ont subi le poids des restructurations économiques et se trouvaient, pour bon nombre, inactifs ou au chômage lorsque leurs enfants sont entrés dans la vie active.

Si, globalement, les jeunes femmes accèdent en plus grand nombre au premier emploi via un contrat aidé, ceci est encore plus net parmi les jeunes originaires du Maghreb. Enfin, si en début de vie active l'intérim et le temps partiel touchent massivement les jeunes ayant un bas niveau de qualification, ils n'épargnent pas ceux qui ont fait des études supérieures. Ces deux modes d'accès au premier emploi sont toutefois très marqués sexuellement : aux jeunes hommes l'intérim et aux jeunes femmes le travail à temps partiel. L'un comme l'autre concernent davantage les jeunes issus de l'immigration, en particulier ceux originaires de l'Europe du Sud (cf. tableau ci-dessus). Il est vraisemblable que le recours à l'intérim procède, de la part de ces jeunes, d'une stratégie d'intégration au marché du travail : le fait de multiplier les expériences professionnelles compenserait en quelque sorte l'absence ou la faiblesse du réseau relationnel et permettrait de surmonter les réticences et préjugés des futurs employeurs en faisant la preuve de leur employabilité.

### À lire également

- 80 % d'une génération au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire, S. Beaud, Paris, La Découverte, 2002.
- « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d'une discrimination sélective », R. Silberman in *Immigration, marché du travail, intégration*, F. Héran (coord.), Commissariat général du Plan, 2002.
- *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi*, F. Aubert, M. Tripiet, F. Vourc'h, L'Harmattan, 1997.
- *L'insertion des jeunes d'origine étrangère*, M. Viprey, Les éditions des Journaux officiels, collection « Avis et rapports du Conseil économique et social », n° 12, 2002.



## Au bout de trois ans de vie active, des différences encore marquées

Trois années après la fin de leurs études supérieures, l'ensemble des jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998 (cf. encadré ci-contre) est massivement en emploi. La minorité au chômage oscille entre 4,5 % pour les jeunes d'origine sud-européenne, 5,6 % pour les jeunes d'origine française et 10 % pour ceux d'origine maghrébine. Les inégalités face à l'emploi persistent donc, et toujours en défaveur des jeunes d'origine maghrébine, même si le passage par l'enseignement supérieur reste le gage d'une stabilisation dans l'emploi et que l'élévation du niveau de diplôme s'accompagne d'une meilleure sécurité de l'emploi.

Au terme des trois premières années de vie active, la proportion de jeunes travaillant sous contrat aidé a progressé pour les jeunes d'origine maghrébine et s'est maintenue pour les autres : elle est de 17 % pour les premiers contre respectivement 8 % et 9 % pour les français et les sud-européens d'origine. Et parmi ces mêmes jeunes originaires d'Afrique du Nord, ce sont toujours les femmes qui bénéficient le plus de ce type de contrat. Pour ces dernières, les emplois-jeunes apparaissent d'autant plus essentiels qu'ils constituaient un des rares dispositifs leur permettant d'intégrer le marché du travail et ainsi de compenser à la fois la faiblesse de leur réseau relationnel et les inégalités dont elles sont victimes en tant que femmes mais aussi en tant qu'enfants d'immigrés.

Il est à noter que les jeunes d'origine maghrébine, qu'ils aient ou non fait des études supérieures, ne bénéficiaient pas plus que les autres des mesures d'aide à l'emploi avant la mise en place des emplois-jeunes. Ce dispositif a donc en partie changé leurs modes d'insertion en créant un nouveau débouché auquel bon nombre d'entre eux ont eu recours. On peut se demander quelles seront les conséquences de la suppression de ce dispositif sur leur insertion et il est à craindre que les situations de chômage n'augmentent.

Au fil des années passées sur le marché du travail, la part des emplois de catégorie « cadre ou profession intermédiaire » est en forte croissance. Au premier emploi, près de 49 % des jeunes issus de l'immigration maghrébine occupaient un poste de cette catégorie. Trois années après la fin des études, le changement est manifeste : ils sont près de 63 %, parmi ceux qui travaillent, à être cadre ou à exercer une profession intermédiaire. Cette proportion reste néanmoins inférieure à celles observées chez leurs pairs dont les parents sont nés en Europe du Sud (65 %) ou en France (70 %), principalement en raison du grand nombre de jeunes sans autre diplôme que le baccalauréat au sein de la population d'origine maghrébine.

Si l'effet du diplôme sur la position sociale est perceptible dès les premières embauches, il continue à jouer positivement tout au long des premières

## Regards sur l'insertion professionnelle des jeunes qui ont fait des études supérieures

Les données présentées dans ce *Bref* sont issues de l'enquête « Génération 98 » réalisée par le Céreq au printemps 2001, sur le parcours scolaire et les premières années de vie active d'une génération, celle des jeunes sortis du système éducatif en 1998, quels que soient leur niveau et leur spécialité de formation. Cette enquête comportait des questions permettant de définir l'ascendance nationale des jeunes. Étant donné l'effectif limité de jeunes issus de l'immigration, seuls deux groupes de jeunes ont pu faire l'objet de comparaisons : ceux originaires d'Europe du Sud d'une part et du Maghreb d'autre part (cf. définition page 2).

Les analyses proposées dans ce *Bref* sont le fruit de réflexions menées dans le cadre du groupe d'exploitation thématique « Insertion et différenciation sociale » de l'enquête « Génération 98 ». Centrées sur les jeunes ayant poursuivi leurs études après avoir obtenu un baccalauréat, elles s'appuient également sur des réflexions menées au sein du « Groupe de travail sur l'Enseignement supérieur » créé en 1993 par le Céreq.

années de vie active. Ce sont les jeunes les plus diplômés, ayant au moins un bac+4, qui consolident de manière significative leurs positions sur les emplois de cadres. Ainsi, 72 % des jeunes originaires du Maghreb titulaires d'un diplôme de troisième cycle occupent un emploi de cadre supérieur au bout de trois ans de vie active. Cette proportion est inférieure de 4 et 8 points à celles de leurs pairs dont les parents sont nés en Europe du Sud ou en France. Il n'en demeure pas moins que la corrélation entre le niveau de diplôme et la position sociale reste forte, quelle que soit l'origine des diplômés.

Il semble qu'en début de vie active les jeunes issus de l'immigration d'Afrique du Nord ayant suivi des études supérieures subissent moins un déclassement social que des difficultés spécifiques pour accéder à l'emploi. Le niveau de chômage, la durée de la recherche d'emploi ou la fréquentation des dispositifs d'aide à l'emploi constituent autant d'indices tangibles des obstacles que ces jeunes rencontrent à l'entrée de la vie professionnelle et qu'ils essaient de contourner en ayant plus souvent recours à des formes particulières d'emploi, avec le risque d'être contraints à une plus grande précarité professionnelle.

L'interprétation de ces inégalités d'insertion selon l'origine nationale doit tenir compte des disparités d'héritage social ou de capital scolaire et relationnel, signalées à plusieurs reprises, et qui rendent les jeunes plus ou moins vulnérables à l'entrée dans la vie active. Elle doit aussi prendre en considération les comportements et les stratégies des jeunes et ne pas exclure l'action des intermédiaires de l'emploi ou les pratiques d'embauche des entreprises qui sont susceptibles de déboucher, directement ou indirectement, sur des discriminations dont les enfants de l'immigration d'Afrique du Nord pourraient être les victimes.

Alain Frickey (CNRS, URMIS-SOLIIS),  
Jake Murdoch (Céreq-IREDU-CNRS)  
et Jean-Luc Primon (Université de Nice-  
Sophia Antipolis, URMIS-SOLIIS).

- Les principaux résultats de l'enquête « Génération 98 » peuvent être consultés sur le site du Céreq, [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr), rubrique « Bases de données ».
- Le « Groupe de travail sur l'enseignement supérieur » sur internet : [matisse.univ-paris1.fr/gtes](mailto:matisse.univ-paris1.fr/gtes).

## Pour en savoir plus

- *Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures*, A. Frickey, J. Murdoch, J.-L. Primon, NEF, n° 9, février 2004.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette,  
BP 21321,  
13567 Marseille cedex 02.  
Tél. 04 91 13 28 28.  
Fax 04 91 13 28 80.

<http://www.cereq.fr>

Imprimé par le Céreq